

# FORMATION

## Situations et gestes d'urgence en chirurgie pédiatrique

### Demander une formation sur site

**Durée de la formation :** 7 heures  
**Nombre de stagiaires par session :** entre 8 et 15  
**Coût de la formation :** 1 600€ par session + prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement.

**Contact pour une demande de formation in situ :** [chir.pedia@gmail.com](mailto:chir.pedia@gmail.com) / 06.59.39.60.88

### S'inscrire à une session

**Lieu :** Toulouse  
**Dates :** Lundi 20 juin 2022 et lundi 21 novembre 2022  
**Durée de la formation :** 7 heures  
**Nombre de stagiaires par session :** entre 8 et 12  
**Coût de la formation :** 150 € par stagiaire

[Accéder au bulletin d'inscription en ligne](#)



### Public ciblé :

- Infirmières des urgences, de blocs opératoires, de salles de soins post interventionnels, d'hospitalisation traditionnelle et ambulatoire prenant en charge des enfants hospitalisés pour un acte chirurgical.

**Prérequis :** aucun

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les constantes physiologiques du nourrisson et de l'enfant
- Savoir reconnaître les urgences neurologiques graves, les urgences respiratoires graves, la détresse cardio-vasculaire chez l'enfant et le nourrisson et connaître les conduites à tenir dans chacun de ces cas
- Savoir utiliser le chariot d'urgence
- Savoir construire un message d'alerte de qualité
- Savoir pratiquer les gestes d'urgence chez l'enfant et le nourrisson

### Méthodes mobilisées :

- Méthodes affirmatives et interrogative
- Analyse des pratiques
- Méthode active : cas cliniques, mises en situation et simulation de gestes sur mannequins basse-fidélité

### Modalités d'évaluation :

- Echanges entre les formatrices et les participants
- Questionnaire d'auto-évaluation des connaissances
- Questionnaire de satisfaction

**Equipe pédagogique :**

Equipe pluridisciplinaire constituée d'un médecin anesthésiste-réanimateur, d'une infirmière anesthésiste diplômée d'Etat et d'une infirmière diplômée d'Etat ayant chacune une expertise en matière de prise en charge de l'enfant.

## Programme :

### Etape 1 : Non présentielle (2h00)

Evaluation personnelle d'analyse des pratiques sur la base d'un questionnaire remis aux participants. Le professionnel réalise une autoévaluation de ses pratiques à partir de questions portant sur des cas pratiques qui lui sont communiqués par l'ARCPO.

### Etape 2 : présentielle (8h30)

#### 8h00 : Accueil des participants.

- Présentation des objectifs.
- Les constantes physiologiques de l'enfant.
- Détresse neurologique (convulsion, hypoglycémie) : diagnostic et conduite à tenir.
- Détresse respiratoires (asthme, pause, apnée) : diagnostic et conduite à tenir.
- Détresse cardio-vasculaire (saignement, anaphylaxie) : diagnostic et conduite à tenir.

Pause

#### 10h30 : L'arrêt cardio-respiratoire : reconnaissance et prise en charge.

- Atelier gestes d'urgence : massage cardiaque externe, ventilation, défibrillateur

12h30 : Repas sur place

#### 13h30 : Le chariot d'urgence : réglementation.

- Ateliers pratiques, mises en situation, simulation : alerte et cas concrets.

#### 16h30 : Synthèse et évaluation.

- Remise de livret récapitulatif.

### Etape 3 : Non présentielle (2h00)

Evaluation personnelle d'analyse des pratiques sur la base d'un questionnaire remis aux participants. Le professionnel réalise une autoévaluation de ses pratiques à partir de questions portant sur des cas pratiques qui lui sont communiqués par l'ARCPO.

---

#### Données statistiques

20 stagiaires formés en 2020

100% de satisfaction générale

#### Est-ce que cette formation est éligible au DPC ?

Cette formation n'est pas éligible au DPC, la participation à cette formation ne donne pas la délivrance d'une attestation de développement professionnel continu.

#### Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter la coordination du réseau ([chir.pedia@gmail.com](mailto:chir.pedia@gmail.com)).

#### Inscriptions

- 12 stagiaires maximum.
- Inscriptions en ligne sur <https://airtable.com/shrGCU99JvxEdQPU> jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.
- Ou en retournant le bulletin d'inscription en page 6 du présent document.